



PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2015

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers dressés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 25 février 2015 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net record de 2 456 millions de dollars pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2015, en hausse de 364 millions, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent et de 123 millions, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. En excluant les éléments précisés comptabilisés à l'exercice précédent et dont il est fait mention ci-dessous, le bénéfice net a augmenté de 272 millions de dollars, ou 12 %⁽¹⁾. Nos résultats découlent principalement du bénéfice record du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises, ainsi que de la vigueur du secteur Marchés des Capitaux, laquelle tient aux solides résultats tirés des activités de négociation et aux activités de fusion et d'acquisition. Notre rendement pour ce trimestre reflète également les résultats records du secteur Services aux investisseurs et trésorerie, la solidité continue du secteur Assurances et le bénéfice élevé du secteur Gestion de patrimoine. La qualité du crédit est par ailleurs demeurée élevée, le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'étant établi à 0,24 %. Nous avons également annoncé une hausse de 0,02 \$, ou 3 %, de notre dividende trimestriel pour le porter à 0,77 \$ par action.

« Nous avons affiché des résultats records au premier trimestre, le bénéfice s'étant chiffré à plus de 2,4 milliards de dollars, résultat qui reflète la solidité de nos activités et notre engagement envers nos clients », a déclaré M. David McKay, président et chef de la direction de RBC. « Nous sommes convaincus que notre modèle d'affaires diversifié, conjugué à nos solides capacités en matière de gestion des risques et des coûts, nous permet de bénéficier d'une position favorable pour naviguer dans un environnement macroéconomique difficile au Canada et pour continuer à tirer parti des occasions découlant d'un contexte évolutif. »

Premier trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 456 millions de dollars (en hausse de 17 % par rapport à 2 092 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,65 \$ (en hausse de 0,27 \$ par rapport à 1,38 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽²⁾ de 19,3 % (en hausse par rapport à 18,1 %)
- Ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie de 9,6 %, calculé en vertu de l'accord de Bâle III

Résultats excluant les éléments précisés⁽¹⁾ : Premier trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 456 millions de dollars (en hausse de 12 % par rapport à 2 184 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,65 \$ (en hausse de 0,21 \$ par rapport à 1,44 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,3 % (en hausse par rapport à 18,9 %)

Premier trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014

- Bénéfice net de 2 456 millions de dollars (en hausse de 5 % par rapport à 2 333 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,65 \$ (en hausse de 0,08 \$ par rapport à 1,57 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 19,3 % (en hausse par rapport à 19,0 %)

Les éléments précisés⁽¹⁾, tels qu'ils sont décrits à la page 3, comprennent la perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que des provisions de 40 millions (32 millions après impôt) liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles, comptabilisés au premier trimestre de 2014.

¹. Ces mesures sont des mesures hors PCGR. Pour de plus amples renseignements, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Mesures hors PCGR, à la page 3 du présent communiqué portant sur les résultats.

². Cette mesure n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015.

Rendement des secteurs d'exploitation au premier trimestre de 2015

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires aux particuliers et aux entreprises** s'est établi à 1 255 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 184 millions, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la comptabilisation, à l'exercice précédent, des éléments précisés liés à nos activités dans les Antilles dont il est fait mention ci-dessus, le bénéfice net a progressé de 92 millions de dollars, ou 8 %⁽¹⁾. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est élevé à 1 220 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 83 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique par la croissance élevée de 13 % des revenus tirés des services tarifés et par la solide croissance de 5 % des volumes. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis s'est établi à 35 millions de dollars, résultat qui reflète le maintien de nos activités de gestion de l'efficacité et l'application de tarifs pour services traditionnels dans les Antilles.

Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a augmenté de 104 millions de dollars, ou 9 %. Le bénéfice net du secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis s'est accru de 94 millions de dollars, ce qui s'explique par le fait que les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée et d'une dotation liée aux activités de restructuration. L'application de tarifs pour services traditionnels dans les Antilles a également contribué à l'augmentation. Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens a augmenté de 10 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au dernier trimestre, résultat qui reflète la croissance des volumes de la plupart des secteurs d'activité. Nos résultats au dernier trimestre tenaient compte d'ajustements comptables cumulatifs nets favorables de 55 millions de dollars (40 millions après impôt).

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 230 millions de dollars, en baisse de 5 millions, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient au fait que la hausse du bénéfice découlant de la croissance de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients a été largement neutralisée par des coûts de restructuration supplémentaires de 42 millions (27 millions après impôt) liés aux activités du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis et International. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a diminué de 55 millions de dollars, ou 19 %, en raison principalement de la hausse des coûts attribuable à la croissance des activités et des coûts de restructuration supplémentaires dont il est fait mention ci-dessus, facteurs neutralisés en partie par la comptabilisation ce trimestre d'honoraires liés au rendement semestriels.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 185 millions de dollars, en hausse de 28 millions, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du bénéfice tiré de deux nouveaux contrats de réassurance de rentes au Royaume-Uni, des résultats favorables au chapitre des provisions techniques, de la hausse des profits sur placements liés au marché et de la diminution des coûts nets liés aux sinistres du secteur Assurances – Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une modification apportée aux lois fiscales canadiennes, qui touche certaines sociétés liées étrangères. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a reculé de 71 millions de dollars, ou 28 %, ce qui s'explique par le fait que les résultats du dernier trimestre tenaient compte d'ajustements favorables des provisions techniques reflétant les mesures prises par la direction et les modifications apportées aux hypothèses, ainsi que d'un ajustement cumulatif favorable au titre des sinistres en cours liés à nos produits de rétrocession vie. La diminution découle également de la modification apportée aux lois fiscales dont il est fait mention ci-dessus.

Le bénéfice net du secteur **Services aux investisseurs et trésorerie** s'est établi à 142 millions de dollars, soit un résultat record en hausse de 36 millions, ou 34 %, par rapport à l'exercice précédent, qui découle principalement de l'accroissement des activités des clients sur le marché des contrats de change à terme reflétant les conditions de marché favorables et l'accroissement de la volatilité. La hausse des commissions de services de garde a également contribué à l'augmentation. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net a augmenté de 29 millions de dollars, ou 26 %, en raison essentiellement de l'accroissement des activités des clients du marché des contrats de change à terme, ainsi que des résultats à la hausse liés à la gestion des liquidités et du financement.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est élevé à 594 millions de dollars, en hausse de 89 millions, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la solide croissance des revenus tirés de la plupart des activités de négociation, qui reflète l'accroissement des activités des clients tenant à l'amélioration des conditions du marché, y compris l'accroissement de la volatilité. Nous avons également enregistré une hausse des activités de fusion et d'acquisition et une croissance solide de notre portefeuille de prêts aux États-Unis et en Europe. Par rapport au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 192 millions de dollars, ou 48 %, en raison des revenus à la hausse tirés de nos activités de négociation, facteur neutralisé en partie par la hausse de la rémunération variable. Les résultats du trimestre précédent ont été touchés de façon défavorable par la prise en compte d'ajustements de l'évaluation liés aux coûts de financement des dérivés hors cote non garantis, ainsi que par l'abandon de certaines stratégies liées aux activités de négociation pour compte propre aux fins de la conformité à la règle Volcker. L'incidence favorable de la conversion des devises a également contribué à l'augmentation par rapport aux deux périodes.

Le bénéfice net du secteur **Services de soutien généraux** s'est établi à 50 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement un profit à la vente d'un bien immobilier, ainsi que les mesures de gestion de l'actif et du passif. Le bénéfice net à l'exercice précédent s'est élevé à 18 millions de dollars, résultat qui reflète également en grande partie les mesures de gestion de l'actif et du passif.

Capital – Au 31 janvier 2015, le ratio des capitaux propres ordinaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III s'élevait à 9,6 %, en baisse de 30 points de base par rapport au dernier trimestre, résultat qui tient au fait que les capitaux autogénérés ont été largement neutralisés par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques reflétant la conversion des devises ainsi que la croissance des activités. Nos activités de couverture liées aux devises ont contrebalancé en partie l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 270 millions de dollars, en baisse de 22 millions, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète la diminution des dotations des secteurs Services bancaires canadiens et Gestion de patrimoine. La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 75 millions de dollars, ou 22 %, par rapport au dernier trimestre, en raison essentiellement de la réduction des dotations liées à nos activités dans les Antilles et des dotations du secteur Marchés des Capitaux. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevé à 0,24 %, en baisse de 3 points de base par rapport à l'exercice précédent, et de 7 points de base par rapport au dernier trimestre.

Mesures hors PCGR

Les résultats et mesures excluant les éléments précisés sont des mesures hors PCGR. Les éléments précisés comprennent une perte de 60 millions de dollars (avant et après impôt) liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque, ainsi que des provisions de 40 millions (32 millions après impôt) liées à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration concernant nos activités dans les Antilles, comptabilisés au premier trimestre de 2014.

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui ne sont pas définies, n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres institutions financières. Nous sommes d'avis que le fait de ne pas tenir compte de ces éléments précisés dans nos résultats donne une mesure plus représentative des résultats d'exploitation courants, permet aux lecteurs de mieux comprendre notre performance et devrait accroître la comparabilité des différentes périodes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015.

Mesures hors PCGR

	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014			
	Données présentées	Perte liée à la vente des activités de RBC en Jamaïque	Provision liée à des avantages postérieurs à l'emploi et à des charges de restructuration	Données ajustées
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)</i>				
Résultats consolidés				
Bénéfice net	2 092 \$	60 \$	32 \$	2 184 \$
Bénéfice par action, de base	1,39 \$	0,04 \$	0,02 \$	1,45 \$
Bénéfice par action, dilué	1,38 \$	0,04 \$	0,02 \$	1,44 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,1 %			18,9 %
Services bancaires aux particuliers et aux entreprises				
Bénéfice net	1 071 \$	60 \$	32 \$	1 163 \$

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué portant sur les résultats, dans des documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et comprennent les déclarations de notre chef de la direction. L'information prospective contenue dans le présent communiqué portant sur les résultats est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, les risques liés à l'assurance, à la conformité à la réglementation, aux activités d'exploitation, aux stratégies, à la réputation et à la concurrence, les risques liés à l'environnement juridique et réglementaire, ainsi que les risques systémiques et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel 2014 et à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015; la lutte contre le blanchiment d'argent, la croissance du crédit lié aux prêts de gros, les niveaux d'endettement élevés des ménages canadiens; la cybersécurité; la conjoncture commerciale et économique au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales budgétaires, monétaires et autres; le risque fiscal et la transparence; notre capacité à attirer des employés et à les maintenir en poste; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et nos contreparties; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution; les risques liés aux modèles, aux technologies de l'information, à la gestion de l'information, aux médias sociaux et à l'environnement, de même que les risques liés aux tierces parties et aux activités d'impartition.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent communiqué portant sur les résultats sont présentées à la rubrique Vue d'ensemble et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, sous la rubrique Perspectives et priorités de notre rapport annuel 2014, et sont mises à jour à la rubrique Vue d'ensemble de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Aperçu d'autres risques de notre rapport annuel aux actionnaires de 2014, ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué portant sur les résultats. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué portant sur les résultats sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire, ainsi que notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2015 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le mercredi 25 février 2015 à 8 h (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-888-789-9572 et en entrant le code d'accès 2314386#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 25 février 2015 à 17 h (HNE), et ce, jusqu'au 26 mai 2015, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 3252145#.

Renseignements aux médias

Tanis Feasby, directrice principale, Communications financières, tanis.feasby@rbc.com, 416-955-5172 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Sandra Nunes, gestionnaire principale, Communications financières, sandra.nunes@rbc.com, 416-974-1794 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto)

Renseignements aux investisseurs

Amy Cairncross, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, amy.cairncross@rbc.com, 416-955-7803

Lynda Gauthier, directrice principale, Relations avec les investisseurs, lynda.gauthier@rbc.com, 416-955-7808

Stephanie Phillips, directrice principale, Relations avec les investisseurs, stephanie.phillips@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est la plus importante banque au Canada, et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale, au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de gestion de patrimoine, d'assurance, aux investisseurs et liés aux marchés des capitaux. Nous comptons environ 78 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 16 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 39 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent communiqué portant sur les résultats comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent communiqué portant sur les résultats qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.